

MODALITES D'INSCRIPTION SEJOUR INTERCO

Du 20 au 26 Octobre 2019

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- ↪ Séjour pour des jeunes de 14-17ans. C'est l'âge révolu qui est pris en compte.
- ↪ Les places étant limitées, la priorité est donnée aux jeunes habitant sur le territoire (Varennes-Jarcy, Brie-Comte-Robert, Chevry-Cossigny, Servon).
- ↪ 12 places par commune soit un total de 48 jeunes.
- ↪ Les places sont attribuées dans l'ordre des dossiers **retirés** aux dates prévues en fonction de chaque commune. Les dossiers suivants seront placés sur liste d'attente.
- ↪ Les dossiers doivent être ramenés COMPLETS pour le samedi 14 septembre maximum dans la structure jeunesse de sa commune avec tous les documents.
- ↪ Pièces à Fournir obligatoirement dans le dossier pour validation d'inscription :
 - 1- La fiche sanitaire de liaison.
 - 2- L'attestation d'assurance 2019-2020.
 - 3- Certificat médical fourni dans le dossier.
 - 4- Une carte d'assurance maladie européenne à commander sur internet sur votre compte ameli.
 - 5- Autorisation de sortie de territoire jointe avec le dossier.
 - 6- Photo d'identité.
 - 7- Photocopie de carte d'identité valide de l'enfant.
 - 8- Photocopie de carte d'identité des deux parents.
 - 9- Test d'aisance aquatique à faire à la piscine de votre choix.

P.S Le jeune devra avoir sa carte d'identité originale et valide le jour du départ.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

- ↪ Annulation de l'activité par le service (pour des raisons de sécurité, condition climatique, par manque de participant, modification par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale).
- ↪ Sur présentation d'un certificat médical avant le départ en cas de problème de santé empêchant la pratique de l'activité principale du séjour.
- ↪ Evènement familial grave avec pièce justificative.

GRILLE DE TARIFS

- ↪ Une fois le dossier complet la famille a jusqu'au vendredi 20 septembre 2019 pour régler le tarif du séjour qui est de 250€ en se rendant au siège de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie 1 place de la Gare 77170 Brie-Comte-Robert avec une attestation de dossier complet fournie par la structure jeunesse.
- ↪ La Communauté de Communes vous accueille du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

TARIF UNIQUE 250€.

PERIODES ET LIEUX D'INSCRIPTION

Ville de Servon : Les inscriptions se dérouleront le samedi 7 septembre 2019 au forum des associations Salle Roger COUDERT à partir de 10h.

Renseignements auprès de Guillaume au 06.89.99.56.18 ou d'Aurélie au 06.75.19.33.21

Ou par mail jeunesse@servon.fr ou centredeloisirs@servon.fr

Ville de Chevry-Cossigny : Les inscriptions se dérouleront le dimanche 8 septembre 2019 au forum des associations en salle polyvalente de 9h à 13h.

Renseignements auprès de Christophe 06 84 77 76 92 ou Aurèle 06 84 77 90 54

Ou par mail alsh@chevry-cossigny.com ou jeunesse@chevry-cossigny.com

Ville de Varennes-Jarcy : Les inscriptions se dérouleront le samedi 7 septembre au Forum des associations de Varennes-Jarcy de 14h à 18h.

Renseignements auprès de Chloé 01 69 44 08 24

Ou par mail jeunesse@varennes-jarcy.fr

Ville de Brie-Comte-Robert : Les inscriptions se dérouleront le samedi 7 septembre 2019 au Forum des associations au Safran à partir de 9h.

Renseignements auprès de Solène 01 60 62 54 91

Ou par mail sdurand@briecomterobert.fr